

# Présence de pronoms personnels dans les énoncés averbaux en allemand

Irmtraud BEHR  
Université de Paris 3

## Introduction

Les énoncés averbaux relèvent curieusement de deux registres : ils sont tantôt considérés comme neutres, impersonnels (panneaux, titres), tantôt comme subjectifs, car relevant du registre de l'oral spontané, capables d'exprimer l'émotionnalité du sujet parlant (exclamations, ordres, etc.).

Nous définissons l'énoncé averbal (allemand) comme un énoncé à part entière, doté des signes habituels de complétude et susceptible de comprendre des marqueurs explicites de modalité énonciative, mais qui ne comporte pas de verbe conjugué<sup>1</sup>. Constitué d'un thème, d'un rhème et d'un phème (Zemb, 1978<sup>2</sup>), l'énoncé averbal réalise au moins

- 
1. Voir Behr, Lacheret, François et Lefevre (2005) pour un panorama des réflexions sur l'averbalité.
  2. « Dans l'ordre de base [de la proposition verbale, avec le verbe conjugué à la fin. I.B.] apparaît en face du rhème ou prédicat le complexe thématique, c'est-à-dire l'ensemble des arguments. » (Zemb, 1978, p. 401) ; « Dans la géométrie admirable de l'ordre de base de la proposition allemande, un espace sépare le rhème du thème. Cet espace est le lieu des divers prédicateurs autres que le morphème de modalité qui se greffe sur le verbe. » (Zemb, 1978, p. 403).

Ces caractéristiques établies pour la proposition verbale et qui se manifestent dans les énoncés concrets avec différentes linéarisations, se retrouvent également dans les énoncés sans verbe conjugué. Soit l'exemple suivant : *KEIN NENNSWERTER VORFALL (A), nichts, was aus dem Rahmen fiel. Die zusammen-geströmten Beamten zogen von selbst ab ; BEFEHL NICHT NOTWENDIG (B). Nur die Rayenchefs blieben in der Halle versammelt, [...].* (Mann, H.) : « AUCUN INCIDENT NOTABLE (A), rien d'extraordinaire. Les fonctionnaires qui s'étaient regroupés se

une de ces trois composantes, prenant le cas échéant appui sur le contexte ou la situation. Cette définition couvre un vaste domaine d'énoncés qui se caractérisent justement pas ces quelques traits formels<sup>3</sup>. Si ces énoncés averbaux ne comportent pas de verbe conjugué, ils sont donc privés d'une partie des catégories habituelles des phrases, à savoir le marquage de la personne, du temps et de l'aspect<sup>4</sup>.

On constate que les énoncés averbaux comportent peu de pronoms accentués ou accentuables (définis, indéfinis, interrogatifs, démonstratifs, personnels), et pour ainsi dire jamais de pronom inaccentué (notamment *es* (3<sup>e</sup> sg neutre et impersonnel) et *man* (« on ») sont impossibles dans le cadre d'un énoncé averbal, tout comme le datif éthique, toujours inaccentué). Néanmoins, on rencontre des énoncés avec pronom personnel et sans verbe conjugué. Quelles sont les particularités de ces constructions ?

---

dispersaient d'eux-mêmes, AUCUN ORDRE N'ÉTAIT NÉCESSAIRE (B). Seuls les chefs de rayon demeuraient dans le hall, formant un groupe. » Littéralement : (A) *Kein* (négateur nominal) *nennenswerter* (adj. épithète masc sg nom) *Vorfall* (subst masc sg nom) : « pas d'incident notable ». Il s'agit d'un énoncé existentiel, le rhème ou prédicat est formé par le GN, cf. Behr 1992, Behr et Quintin (1996, p. 68-69), Behr et Lefeuve 2001. (B) *Befehl* (subst masc sg nom) *nicht* (négateur) *notwendig* (adj attributif) *ordre non nécessaire*. On trouve l'ordre *thème* (subst) – *phème* (négateur) – *rhème* (adj). On a également des énoncés averbaux avec l'ordre inverse : (C) *Ein guter Dichter, dieser Fontane* : « un bon poète <que> ce Fontane », où le rhème (ou prédicat) précède le thème. (B) et (C) sont des énoncés prédicatifs « internes » réunissant le sujet et le prédicat attributif (« phrase averbale avec sujet explicite » dans la terminologie de Lefeuve 1999) ; cf. Behr et Quintin (1996, p. 56-60), Behr 2003.

3. Pour un exposé des principes, voir Behr et Quintin 1996. Notre conception de l'énoncé averbal s'inspire de Paul 1880 et Bühler 1934/1965, elle est plus large que la définition de la « phrase averbale » de Lefeuve 1999. Elle exclut cependant les énoncés manifestement inachevés et qui ne comporteront pas de forme verbale conjuguée, cf. Behr 2003 pour une discussion de ces deux types d'énoncés. Voir également Delorme 2004.

4. En l'absence de forme conjuguée du verbe, les formes nominales se rencontrent en fonction de prédicat (substantif, adjectif, participes, infinitif) ou de sujet (substantif, infinitif). Le prédicat adjectival et participial ne s'accorde pas avec le sujet (suivant en cela la grammaire de l'allemand), les formes nominales du verbe gardent cependant le programme valencielle (avec des restrictions fortes en ce qui concerne la possibilité d'avoir un sujet). Le temps grammaticalisé sous forme de morphèmes de conjugaison est par définition absent des énoncés sans verbe conjugué, mais les formes nominalisées du verbe peuvent néanmoins exprimer l'aspect accompli (comme en (12)) ou inaccompli et sont porteurs des marques habituelles (lexicales) de l'Aktionsart ; les énoncés averbaux peuvent par ailleurs, comme les énoncés verbaux, comporter des expressions à valeur temporelle et aspectuelle (comme en (11) et (21)).

Les pronoms personnels<sup>5</sup> de l'allemand ne présentent pas l'opposition tonique – atone, mais s'emploient habituellement sous une seule forme. Dans certaines conditions d' « inversion du sujet », cependant, on peut rencontrer des pronoms clitiques, toujours accolées au verbe conjugué<sup>6</sup> – on ne trouvera donc pas de forme clitique dans les énoncés averbaux. Comme n'importe quelle partie du discours, les pronoms peuvent porter un accent d'intensité ou de contraste, ou non. Les pronoms se déclinent aux quatre cas habituels.

On examinera dans ce qui suit l'emploi des pronoms qui renvoient aux personnes de discours<sup>7</sup>, car ils présentent des particularités énonciatives et morpho-syntaxiques. Ainsi, les pronoms déictiques renvoyant aux personnes de discours ne présentent pas d'opposition de genre. Le pronom de politesse est formellement identique au pronom de 3<sup>e</sup> pl, mais se comporte syntaxiquement et sémantiquement comme un pronom de 2<sup>e</sup> personne (cf. Simon, 2003). Contrairement aux pronoms de 3<sup>e</sup> personne, les pronoms personnels de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personne sont susceptibles d'avoir une expansion nominale quasi-appositive :

(1)

|            |                                |
|------------|--------------------------------|
| <i>ich</i> | <i>Armer / e (m/f)</i>         |
| <i>je</i>  | pauvre (m/f) = “pauvre de moi” |

Si un pronom de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> personne est déterminé par une relative, le pronom relatif sera doublé du pronom personnel :

(2)

|             |                            |            |                 |                   |                              |
|-------------|----------------------------|------------|-----------------|-------------------|------------------------------|
| <i>Ich,</i> | <i>der (m)<br/>die (f)</i> | <i>ich</i> | <i>arm</i>      | <i>bin</i>        |                              |
| Je          | qui<br>(m/f)               | je         | pauvre<br>(m/f) | suis <sup>8</sup> | = « moi qui<br>suis pauvre » |

5. Cf. la grammaire de Schanen et Confais 1989, ou encore Engel 1988. Pour une présentation des pronoms voir Simon 1993.

6. La suite *haben wir* ['ha:bn vi:ə] = « avons nous », donne avec des pronoms clitiques *hamwer / hamma* ['hamvə / 'hamə].

7. À la suite des néogrammairiens et de Schanen et Confais 1989, nous insistons sur le caractère substantival de ces pronoms, mais aussi sur le fait qu'ils sont facilement accentuables, à la différence des pronoms « personnels » de 3<sup>e</sup> personne pour lesquels on a deux séries : *er/sie/es* (m, f, n) inaccentués et *dér, díe, dás* (m, f, n) accentués.

8. Rappelons que la relative est toujours séparée par une virgule et que le verbe conjugué se trouve en position finale comme pour toutes les subordinées verbales (ordre de base). Schanen et Confais 1989, Zemb 1978.

L'exemple suivant, extrait du *Faust* de Goethe, contient un pronom expansé en fonction d'apposition, formé sur le modèle (1) :

- (3) FAUST. Habe nun, ach ! Philosophie, / Juristerei und Medizin / Und leider auch Theologie / Durchaus studiert, mit heißem Bemühn. / Da steh ICH nun, ICH ARMER TOR, / Und bin so klug als wie zuvor ! (Goethe, *Faust*)<sup>9</sup>  
 « Faust. [J'] ai donc, las ! étudié la philosophie, / le droit et médecine, / et malheureusement aussi la théologie, / avec moulte application. / Et puis, JE suis là, PAUVRE IMBECILE QUE JE SUIS, / et je suis aussi intelligent qu'aparavant ! »

### Fonctions syntaxiques remplies par les pronoms de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personne

Les pronoms remplissent les fonctions de sujet, d'objet, ou entrent dans la formation de groupes prépositionnels.

Les groupes prépositionnels contenant un pronom personnel peuvent constituer seuls un énoncé ou bien remplir diverses fonctions dans un énoncé (verbal ou averbal), souvent idiomatique :

- (4) Nichts für MICH. (litt: « rien pour *MOI* »)  
 « Très peu pour *MOI*. »  
 (5) Ab ins Bett mit DIR!  
 « Allez, au lit ! » (injonction adressée à un enfant, pas exemple)

Cette dernière tournure, très idiomatique, réalise le schéma productif « directif + prép mit (= avec) + GN au datif », et signifie que le référent du GN ou du pronom au datif doit se déplacer ou être déplacé. La traduction de l'exemple (5) montre que le français repère le destinataire de l'injonction à partir de la situation d'énonciation, alors que l'allemand le nomme, bien que d'une façon indirecte.

Les pronoms personnels<sup>10</sup> au datif peuvent soit reprendre un constituant d'un énoncé (verbal) antérieur, soit constituer une sorte de prédicat nominal, exprimant le bénéficiaire :

9. Les traductions que nous proposons sont de nous et suivent au plus près l'allemand.

10. Il s'agit alors d'énoncés « en appui », cf. également Delorme 2004. Pour l'économie générale de cette forme de codage voir Rath 1978, Quintin (sous-*presse*), Ortner 1987.

(6) All diese aufklärerischen und traurigen Erlebnisse mit Warendorfer Pferden haben mir jedoch kein Pferdegesicht beigebracht. MIR nicht. Leugnen kann ich indessen nicht, daß es etwelche gab, die sich angepaßt haben. (Schallük, "Warendorfer Pferde", 1966 : p. 179)

« Toutes ces expériences tristes ou éclairantes que j'ai faites avec des chevaux ne m'ont cependant pas fait prendre un masque de cheval. PAS à moi. Mais je ne saurai nier qu'il y en avait qui se sont conformés. »

(7) Weh' MIR! (Grimm)

« Malheur A MOI ! »

Les pronoms personnels à l'accusatif sont fonction de la valence verbale, alors que les GN seuls à l'accusatif sont monnaie courante :

(8) ich DICH ehren? wofür? (Grimm, *Göthe* 2, 80)

« Moi T'honorer ? pour quelle raison ? »

(9) DIESEN KUSS der ganzen Welt! (Schiller, *Hymne à la joie*)

« CE BAISER au monde entier!<sup>11</sup> »

Les pronoms personnels au nominatif sont de loin les plus fréquents. Ils remplissent généralement la fonction sujet : le prédicat peut alors être un attribut (10) ; dans des récits, on trouve des combinaisons « sujet personnel + une expression spatiale à valeur directive' (11), ou plus rarement 'sujet personnel + participe passé à valeur processuelle » (12) :

(10a) wie gern wollte ich alsdann, ICH ganz gefühl, ganz schmerz, für eine sieben bluten. (Grimm: Lessing 2, 511)<sup>12</sup>

« Combien volontiers j'eusse voulu alors, MOI TOUT MON SENTIMENT, TOUT DOULEUR, souffrir par une méchante femme. »

(10b) Ich erinnere mich zum Beispiel daran, wie wir uns öfters zusammen in einer Kabine auszogen. ICH mager, schwach, schmal, DU stark, groß, breit.

« Je me souviens par exemple que nous nous changions ensemble dans la cabine de bains. MOI maigre, faible, aux épaules étroites – TOI fort, grand, large. » (Kafka, *Lettre au père*).

(11) ICH geschwind über die hecke in den wald (Grimm, 2020) = (je + rapidement + préposition über (au-dessus, par-dessus) + la haie (accusatif = notion de dynamisme, direction) + in (dans, en) + la forêt (accusatif = notion de dynamisme, direction)

« J'ai vite enjambé la haie et suis entré(e) dans la forêt. »

11. Pour une discussion de cet exemple, voir Behr et Lefevre 2004, p. 202.

12. Les structures que nous examinons ici sont donc attestées dès le 18<sup>e</sup> siècle (cf. Admoni 1970).

- (12a) na, WIR den berg erstiegen und .... (Grimm) = nous + la montagne (accusatif) + monter (vb transitif, participe passé)  
« Donc, on a grimpé sur la montagne et ... »
- (12b) Plötzlich merk ich, daß ich Abflugzeit und Ankunftszeit des Fliegers verwechselt hab ; nur noch 50 Minuten ! ICH also Papiere zusammengeschmissen, Koffer geschnappt, losgestürzt zum Taxistand, rein und abgedüst zum Flughafen : gerade noch knapp vor Toresschluß. (dans Redder 2003)  
« Tout à coup je réalise que j'ai confondu l'heure de départ et l'heure d'arrivée de l'avion, plus que 50 minutes ! MOI donc ramassé [les] papiers, attrapé [la] valise, parti en trombe au stand de taxi, rentré dedans et parti en flèche pour l'aéroport : juste avant la fermeture. »

On rencontre également la combinaison d'un pronom (généralement de 2<sup>e</sup> personne) avec un locatif :

- (13) DU / IHR / SIE HIER? = Tu / vous (2<sup>e</sup> pl tutoyée) / vous (forme de politesse) + adverbe locatif (ici)  
« TOI / VOUS / VOUS ici ? »

On trouve des pronoms personnels (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>) comme réponse à des questions :

- (14) Wer ist da ? – ICH. / WIR.  
« Qui est là? – JE (moi) / NOUS ! »

On peut avoir des pronoms thématiques, antéposés ou postposés à un énoncé (le plus souvent verbal) :

- (15) Aber ICKE fühl ma wieder wie der letzte Dreck. ICKE !  
(Biermann, *Berlin*, p. 16)  
« Encore une fois, J'ai l'impression d'être le dernier des derniers. MOI ! »

Les pronoms de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personne peuvent remplir la fonction de vocatif, seuls ou accolés à un énoncé verbal ou averbal (16). Si l'on peut se poser la question de savoir s'il s'agit d'un énoncé à part entière, force est de constater que ces pronoms réalisent un acte autonome, à valeur à la fois contactive et de focalisation de l'attention de l'interlocuteur :

- (16) DU, Regierer hat noch zwei Karten frei, die hat er nicht verwenden können. (Tucholsky)  
 « TU (contactif, équivalent à “regarde, écoute”), Regierer (nom propre) a encore deux cartes (de livres) qu'il n'a pas pu utiliser. »

### Pronom expansé ou énoncé nominal ?

Les énoncés averbaux se caractérisent par une économie morphologique évidente, ce qui peut donner lieu à des interprétations divergentes pour certaines occurrences. Il y a notamment une concurrence entre la suite « Pronom + expansion nominale » (18) et « Pronom + prédicat nominal » (17) dans la mesure où l'expansion pronominale se construit sans article et où l'on rencontre des prédicats sans article.

- (17) FAUST. Der DU die weite Welt umschweifst, / Geschäftiger Geist, wie nah fühl ICH mich DIR ! / GEIST. DU gleichst dem Geist, DU begreifst, / Nicht MIR ! Verschwindet. / FAUST zusammenstürzend. Nicht DIR ? / Wem denn ? / ICH Ebenbild der Gottheit ! / Und nicht einmal DIR ! (Goethe, *Faust*)  
 « FAUST. TOI qui tournes autour du vaste monde, esprit industriel, comme JE me sens proche de TOI ! / ESPRIT. TU ressembles à l'esprit que TU comprends, pas à MOI ! Disparaît. / FAUST, s'écroulant. Pas à TOI ? / À qui alors ? / MOI image de dieu ! / Et même pas à TOI ! »

Le vers ICH Ebenbild der Gottheit! : “MOI image de dieu !” est formellement ambigu. En effet, il peut s'agir d'un pronom expansé en fonction d'énoncé ou d'un énoncé nominal à deux termes. Deux observations permettent de distinguer ces constructions : le vocatif ou le nominatif thématique, bien que syntaxiquement non intégré, peut se doubler d'un pronom qui remplit une fonction dans l'énoncé auquel il est accolé, comme en (18) et (19 A) :

- (18) Amalia : DU Unglücklicher ! Was störest DU mich ? (d'après Schiller, *Les Brigands*)  
 « Amalia : Malheureux! (litt. TU malheureux)! pourquoi me déranges-TU ? »

Mais tel n'est pas le cas de l'énoncé averbal formé d'un sujet et d'un prédicat attributif, lequel permet l'inversion des termes (donc l'ordre rhème – thème comme en (19 B)), l'insertion d'un article ou encore d'un élément modalisant, contribuant à la distinction entre sujet et prédicat et réalisant ainsi le principe de distinction maximale entre les

termes postulé par Benveniste 1966 ; cf. également Behr et Lefeuve 2004. L'extrait suivant contient les deux formes et montre le glissement possible de l'une vers l'autre, *Verräter (traître)* passant du vocatif à la fonction prédicative, le pronom personnel *ich (moi, je)* remplissant la fonction sujet :

- (19) Moor. Wohin ? Wer fragt wohin ? (Heftig zu Schweizern.)  
 VERRÄTER (A), DU willst MICH zurückhalten ? Aber bei der Hoffnung des Himmels ! – / Schweizer. Verräter ICH (B) ? – geh in die Hölle, ICH folge DIR ! (Schiller, Les Brigands)  
 « Moor. Aller où? Qui pose cette question? (s'adressant à Schweizer sur un ton passionné) TRAITRE (A), TU veux ME retenir? Mais pour l'amour de Dieu! – / Schweizer. Traître, MOI (B) ? – va au diable [et] JE TE suivrai ! »

Il est intéressant de comparer l'expression allemande avec la traduction française. La correspondance entre le pronom unique de l'allemand et le pronom tonique dans le cas du français est grammaticale et dans les deux cas, la valeur exclamative de l'énoncé est assurée par la ponctuation finale. La différence la plus importante réside dans le (sur)marquage syntaxique: l'expression allemande est formée du seul substantif et du pronom 1<sup>er</sup> sg au nominatif, alors que la formulation française introduit une virgule entre le prédicat et le sujet.

Revenons à l'exemple de Goethe. Il permet les transformations suivantes qui attestent du caractère phrastique de l'expression. En (17 d), les // encadrent les modalisateurs (phématisques) possibles, qui séparent le sujet thématique et le prédicat :

- (17a) Ebenbild der Gottheit ICH !  
 « Image de dieu, MOI ! »  
 (17b) ICH - Ebenbild der Gottheit !  
 « MOI (,) une / l' / ø image de dieu ! »  
 (17c) ICH - Ebenbild der Gottheit !  
 « MOI - image de dieu ! »  
 (17d) ICH // wirklich, tatsächlich, keineswegs // das / ein / ø Ebenbild der Gottheit !  
 « MOI, // vraiment, réellement, aucunement // l' image de dieu ! »



## Types de prédicat et modalités d'énoncé

*Types de prédicat*

Si la plupart des prédicats nominaux qui se combinent avec un sujet pronominal personnel sont qualifiants au sens large ou processuels, on trouve quelques rares exemples d'énoncés existentiels (cf. Behr et Lefeuvre 2001). L'exemple (20), rare, a été produit dans une situation de narration, la locutrice esquisse l'argumentation qu'elle avait déployée (dans l'ancienne RDA) pour obtenir une place en crèche pour son enfant :

- (20) Da bin ich in den nächsten Kindergarten gezogen und hab gesagt : Guten Tag, ICH DORT UND DORT, das ist ungeheuer wichtig, aber das Kind sitzt unterm Tisch und krieg Depressionen. (Wander, Guten Morgen du Schöne : p. 160)  
 « Puis je suis allée au jardin d'enfant le plus proche et j'ai dit : Bonjour, “ JE LA ET LA », c'est très important, mais l'enfant reste sous la table et fait des dépressions. »

En français, il faudrait un verbe, même à sémantisme faible.

Les exemples suivants, très similaires à première vue, sont tirés d'un volume de réflexions poétiques, de souvenirs de l'auteur qui évoque des situations passées. Les passages se lisent comme la description d'images invisibles “là, c'est moi qui ...” (cf. à ce sujet Quintin, à paraître). Grammaticalement, il s'agit de l'association d'un pronom 1<sup>re</sup> sg au nominatif avec une indication de temps et de lieu (21 a) ou d'un accusatif absolu (21 b), donc d'énoncés existentiels qui ne reçoivent une interprétation prédicative (Bosredon 1997) que par l'économie générale du livre. L'interprétation expansive est exclue, car l'expansion pronominale est qualificative, et ne situe pas dans le temps<sup>13</sup> ni ne permet de prédication seconde de type « avoir » (21 b). On remarque (21 b) que le pronom admet des appositions.

- (21a) ICH einst im Buchsbaum, ICH einst im Haselgebüsch, versteckt unter dem roten Kinderzimmertisch, immer schluchzend, [...].  
 ICH tue mir leicht weh, und man tut mir leicht weh, [...].  
 (Kaschnitz, Orte, p. 24)  
 « MOI autrefois dans le buis, MOI autrefois dans le noisetier, cachée sous la table rouge de la chambre d'enfant, toujours

13. Dans le cas des adjectifs à valeur temporelle (*Ihr Ehemaligen* : vous anciens = « vous les anciens »), l'indication temporelle ou aspectuelle exprimée par l'adjectif substantivé sert justement à qualifier des entités.

sanglotante, [...]. JE me fais facilement mal, et on me fait facilement mal, [...]. »

- (21b) ICH, auf meinem Bett, auf einem Liegestuhl, im Gras sitzend, [...] auf den Knien das Schreibheft, [...] in das ICH Gedichte schreibe, [...] eine Stunde, zwei Stunden, dann werde ICH ungeduldig, [...]. (Kaschnitz, *Orte*, p. 48)

« MOI, sur mon lit, dans une chaise longue, assise dans l'herbe, [...] le cahier [acc] sur les genoux, dans lequel j'écris des poèmes, [...] une heure, deux heures, puis JE m'impatiente, [...]. »

Les pronoms de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personne se combinent donc avec des prédicats qualifiants, identifiants ou processuels. Dans des circonstances très particulières, ils peuvent constituer un prédicat existentiel, si le repérage temporel ou spatial de cette existence personnelle se trouve au centre d'intérêt de l'auteur.

### *Modalités d'énoncé*

Les énoncés averbaux comportant un pronom de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> personne peuvent être assertifs, comme nous l'avons vu pour la plupart des exemples. Ils peuvent jouir d'une autonomie discursive totale ou réduite, notamment quand ils constituent des réponses à des questions, des sortes de prémisses dans un récit, des reprises à valeur de correction. Les énoncés averbaux comportant un pronom de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> personne peuvent être interrogatifs ou exclamatifs, la frontière entre les deux n'étant pas toujours facile à tracer. Nous avons déjà rencontré des énoncés exclamatifs ci-dessus (notamment 17, 18 et 19), voici un modèle très productif qui peut se réaliser sous forme interrogative, exclamative, ou rester indéterminé – l'emploi des signes de ponctuation est fluctuant :

- (22a) Aber DU und im Prinzenbad ? (d'après Regener, *Herr Lehmann*, p.107)  
 « Mais, TOI [tu] [et ] à la piscine ? »
- (22b) Gerade DU und schwimmen, ... (Regener, *Herr Lehmann*, p.107)  
 « Justement, TOI [tu] et nager ... »
- (22c) DU und dein Auto !  
 « TOI et ta voiture ! »
- (22d) ICH, eine gute Mutter, eine gute Erzieherin, ach nein. Eine Amüsierpädagogin hat mich mein Mann einmal genannt, und das stimmte [...]. (Kaschnitz, *Orte*, p. 94)

« MOI, une bonne mère, une bonne éducatrice, pas vraiment. Une pédagogue à la petite semaine, voilà comment mon mari m'a qualifiée, et c'était vrai. »

(22e) « Kennen Sie das Waldstück ? » Ferdinand lachte dröhnend. « I<sup>14</sup> ? I den Wald net kennen ? » Wie seine Westentasche kenne er ihn. (Rosendorfer, *Die Goldenen Heiligen oder Columbus entdeckt Europa*, p. 94)

« “Connaissez-vous cette partie de la forêt ? ” Ferdinand rit bruyamment. “MOI ? MOI ne pas connaître la forêt ? ” Il la connaissait comme sa poche. »

Le trait commun de ces exemples est le fait que les énoncés mettent en face d'un sujet donné un prédicat qui ne semble pas convenir, sans que cette association soit expressément rejetée ou niée. Le schéma de base est : « pronom + forme nominale du verbe / localisation / GN au nominatif » ; la jonction est habituellement exprimée par la conjonction *und* (*et*). L'absence de conjonction en (22 e) s'explique par le caractère de reprise très net ; en (22 d), la valeur problématique de l'assertion (signalée par la virgule) est explicitée *a posteriori* par la combinaison d'une interjection *ach* (*las*) et du phrasillon négatif *nein* (*non*).

## Conclusion

On retiendra que les pronoms personnels, seuls ou expansés, peuvent être employés en fonction d'énoncé (Schanen et Confais 1989), et qu'ils peuvent également figurer à divers titres dans les énoncés averbaux de l'allemand, bien que ce dernier cas soit assez rare. Les pronoms remplissent les rôles de vocatif (2<sup>e</sup> personne sg ou pl), de nominatif thématique (1<sup>re</sup> sg ou 2<sup>e</sup> sg ou pl), dont les rôles discursifs sont variés, ils peuvent constituer des réponses ou alors entrer dans des schémas de reprise, comme dans ce dernier exemple :

(23) Amphitryon : Wer – wer schlug DICH ? / Wer unterstand sich das ? / Sosias : ICH. / Amphitryon : DU ? DICH schlagen ? (Kleist, *Amphitryon*)  
 « Amphitryon : Qui – qui T' a battu ? / Qui a osé cela ? / Sosias : MOI. / Amphitryon : TOI ? TE battre ? »

Les pronoms personnels apparaissent facilement dans la sphère du prédicat (datif du bénéficiaire, accusatif valenciel avec différentes

14. I = dialectal pour *ich*.

valeurs). En fonction sujet, ils apparaissent surtout dans des énoncés qui sont chargés d'une certaine subjectivité : exclamations, interrogations, assertions problématiques ou comportant une mise en contraste. La proximité formelle et sémantique de certaines constructions prédicatives avec les pronoms expansés en fonction d'énoncé ne gêne pas la compréhension – le syntacticien, quant à lui, a plusieurs outils à sa disposition pour déterminer à quelle structure il a affaire.

Lors de la constitution du corpus à la base de cette présentation des possibilités syntaxiques des pronoms personnels de l'allemand, nous avons pu constater la rareté des pronoms personnels, notamment en fonction sujet, dans les énoncés averbaux : dans l'immense majorité des cas, le sujet (locuteur ou destinataire) reste implicite. Ce qui semble favoriser la présence des pronoms de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sg comme sujet d'une structure prédicative, ce sont des phénomènes d'emphase, exprimant l'affectivité du sujet parlant et / ou le caractère problématique de l'assertion. Employés seuls, les pronoms de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> – expansés ou non – servent à focaliser l'attention sur une entité qui est insérée dans un réseau de prédications en amont ou en aval. Ceci nous amène à penser que les pronoms personnels restent implicites quand ils sont employés comme sujet non emphatique, alors qu'en fonction d'objet ou de membre de groupe prépositionnel ils sont explicites, même s'ils sont inaccentués.

Ainsi – reprenant la distinction dont nous avons fait état en début d'article – nous pouvons constater que les énoncés averbaux avec pronom personnel sujet relèvent des énoncés considérés comme “subjectifs”.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADMONI, Wladimir, 1970, *Der deutsche Sprachbau*, München, C.H Beck Verlag.
- BEHR, Irmtraud, 1992, « A propos d'un type particulier d'énoncés sans verbe: les énoncés existentiels. » in: NCA 92/4, 383-392.
- BEHR, Irmtraud, 2003, « La pince et le paravent. » In Fernandez-Bravo (éd.) *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit. Langue, discours, société: Allemagne - Autriche - Pays Bas 3-4 / 2003*, Paris, PIA, p. 81-97.

- BEHR, Irmtraud, LACHERET, Anne, FRANÇOIS, Jacques, LEFEUVRE, Florence (éds.), 2005, « Aux marges de la prédication. » *Syntaxe et sémantique* n° 6. Presses Universitaires de Caen.
- BEHR, Irmtraud, LEFEUVRE, Florence, 2001, « L'énoncé averbal existentiel : Étude comparée des existentiels allemands et français. » In Wotjak (éd.) *Studien zum romanisch-deutschen und inner-romanischen Sprachvergleich*, Bern etc, P. Lang, p. 541-552.
- BEHR, Irmtraud, LEFEUVRE, Florence, 2004, « La configuration GN GN : Comment reconnaître le(s) prédicat(s) ? » In Behr et François (éds.), *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues*, Mémoires de la Société de Linguistique, Nouvelle Série, Tome XIV, p. 199-219.
- BEHR, Irmtraud, QUINTIN, Hervé, 1996, *Verblose Sätze im Deutschen*, Tübingen, Stauffenburg.
- BENVENISTE, Émile, 1966, « La phrase nominale » In *Problèmes de linguistique générale* II, Paris, Gallimard, p. 151-167.
- BOSREDON, Bernard, 1997, *Les titres de tableaux : une pragmatique de l'identification*, Paris, PUF.
- BÜHLER, Karl, 1934, 1965-2, *Sprachtheorie*, Jena, Stuttgart, Fischer.
- DELORME, Benjamin, 2004, *Les énoncés nominaux dans le roman contemporain de langue anglaise : implications sémantiques et pragmatiques de la prédication averbale*, thèse de doctorat, Paris IV.
- ENGEL, Ulrich, 1988, *Deutsche Grammatik*, Heidelberg, Julius Groos.
- GRIMM, Jacob et Wilhelm, 1854-1971, *Deutsches Wörterbuch*, München, dtv.
- LEFEUVRE, Florence, 1999, *La phrase averbale*, Paris, L'Harmattan.
- PAUL, Hermann, 1880, *Principien der Sprachgeschichte*, Halle.
- QUINTIN, Hervé, à paraître, « Quand la phrase se fait image, quand l'image se fait phrase. »
- ORTNER, Hanspeter, 1987, *Die Ellipse, ein Problem der Sprachtheorie und der Grammatikbeschreibung*, Tübingen, Niemeyer.
- RATH, Rainer, 1979. *Kommunikationspraxis*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- REDDER, Angelika, 2003, « Partizipiale Ketten und autonome Partizipialkonstruktionen : Formen partikularen sprachlichen Handelns. » In Hoffmann (éd.), *Funktionale Syntax. Die pragmatische Perspektive*, Berlin / New York, de Gruyter, p. 155-188.
- SCHANEN, François, CONFAIS, Jean-Paul, 1989, *Grammaire de l'Allemand. Formes et fonctions*. Paris, Nathan.

- SIMON, Horst, 2003, *Für eine grammatische Kategorie 'Respekt' im Deutschen. Synchronie, Diachronie und Typologie der deutschen Anredepronomen*, Tübingen, Niemeyer.
- ZEMB, Jean-Marie, 1978-1984, *Vergleichende Grammatik. Französisch-Deutsch*, Bd.I et II, Mannheim, Dudenverlag.